

DRANCY • média

BIMENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES

Du 16 au 31 OCTOBRE 2022



**15 ANS DE CANTINE
GRATUITE**

Essai transformé pour le Rugby Club de Drancy, dimanche 25 septembre, avec une deuxième victoire à domicile, contre Beauvais, 29 à 25. Prochain match au stade Guy Môquet, dimanche 16 octobre à 15h, contre Bourges.



GRAND ANGLE



4-8

LA CANTINE GRATUITE : UN CHOIX RÉAFFIRMÉ

DRANCY 360



11

TAXE FONCIÈRE : VOTRE AVIS EXPLIQUÉ

SPORT



16

PARTICIPEZ AUX FOULÉES

VACANCES



18-21

CULTURE POUR TOUTE LA FAMILLE

Votre Municipalité engagée pour votre pouvoir d'achat



Depuis la rentrée de septembre, lorsqu'on fait ses courses, lorsqu'on allume les informations, son smartphone ou les réseaux sociaux, on le voit et on le lit partout : tout augmente, que ce soit le prix des matières premières, de l'alimentation, de l'énergie ou des charges de son logement. Ces augmentations sont dans toutes les discussions car l'inflation pèse lourd sur le budget des familles – notamment les plus modestes – en dépit des dispositifs d'aide mis en place, par exemple le bouclier tarifaire sur l'Énergie.

Malgré cet accroissement des prix qui impacte lourdement la Mairie, comme vous pourrez le lire dans les prochaines pages, votre Municipalité a fait le choix en 2022 de maintenir un bon niveau de service sans demander un effort supplémentaire aux Drancéens cette année.

Mais cela devient toujours plus compliqué, car la commune, elle, ne bénéficie pas du bouclier tarifaire de l'Etat.

Pourtant, quand d'autres villes augmentent leurs tarifs, la cantine restera gratuite car c'est un marqueur de l'action que nous conduisons depuis que les Drancéens ont fait le choix de nous confier les rênes de cette Ville. Et nous savons bien d'ailleurs que le repas du midi, pour certains enfants, est le seul repas équilibré qu'ils ont dans la journée.

L'abonnement culturel mis en place depuis 2001, **a été abaissé à 1€**, car nous considérons que les Drancéens ont le droit d'avoir accès à la Culture malgré la crise, quels que soient leurs moyens et leurs goûts.

La Ville continuera d'apporter **son aide aux associations** qui font le vivre-ensemble de nos quartiers, en proposant des événements nombreux et des activités de qualité moyennant des adhésions à prix raisonnables, même si nous ne pourrions pas suivre l'inflation.

Je pourrai égrainer les exemples.

Mais en réalité, notre priorité est avant tout d'agir à notre niveau et nos modestes moyens, **comme un bouclier communal, en faveur du pouvoir d'achat des Drancéens.**

Pour autant, la Ville ne pourra pas s'exempter de faire des économies sur son mode de fonctionnement. Vous serez invités à y contribuer. L'impact du coût des énergies sur notre budget va être énorme, comme dans toutes les communes de France. Cet hiver et en 2023, nous allons devoir faire de lourds efforts d'économies (nous vous présenterons des décisions dans le journal de novembre) avant toute autre option budgétaire.

Vous pouvez compter sur votre équipe municipale qui demeure plus que jamais à vos côtés dans une crise que nous surmonterons ensemble.

“
Votre Municipalité a fait le choix en 2022 de maintenir un bon niveau de service sans demander un effort supplémentaire aux Drancéens cette année.
”

Aude Lagarde, maire, conseillère départementale





15 ANS DE **CANTINE GRATUITE**

En 2007, la restauration des enfants scolarisés dans notre ville en classes élémentaires devenait gratuite afin de favoriser le pouvoir d'achat. À l'époque, Drancy était pionnière en ce domaine et cette mesure novatrice rencontra quelques oppositions de principe. 15 ans plus tard, face à l'envolée des prix des denrées alimentaires, et alors que de très nombreuses villes décident d'augmenter leurs tarifs, Drancy poursuit sur sa lancée en maintenant la gratuité.

LA CANTINE RESTE GRATUITE EN ÉLÉMENTAIRE

L'engagement pris il y a 15 ans est toujours d'actualité, malgré les augmentations qui pèsent sur les finances municipales.



Le maire Aude Lagarde, explique ce choix en vidéo sur Drancy.fr

Depuis le mois d'août, le sujet fait l'objet de débats acharnés dans toutes les municipalités : faut-il augmenter le tarif des cantines (et baisser la température des piscines) ? En septembre, l'inflation annuelle était de 9,75 % sur les seuls produits alimentaires, avec quelques records comme la hausse de 137 % de l'huile de tournesol ou celle sur les coquillettes de près de 30 %.

Un choix réaffirmé

Dans ce contexte, l'augmentation des tarifs pourrait sembler légitime, afin de ne pas mettre en péril des finances communales déjà aux prises avec une inflation galopante qui touche tous les domaines et dont les causes sont multiples : guerre en Ukraine, faiblesse de l'euro, reprise de la consommation après la période de Covid, tensions avec la Chine, opportunisme de certaines entreprises qui augmentent

leurs tarifs sans raison... Mais depuis quinze ans, la gratuité de la cantine en élémentaire est devenue un véritable totem de la vie drancéenne. Une des clauses liant la Ville au prestataire, la SOGERES, stipule que l'augmentation annuelle du coût du repas ne peut pas être supérieure à 2%. Néanmoins, vu la situation actuelle, il a été convenu qu'elle sera cette année de 4,43 %. Il est difficile de connaître dès aujourd'hui l'augmentation du coût global pour cette année scolaire, qui vient de débuter, puisque les deux précédentes ont été marquées par la Covid et les confinements. Mais tentons tout de même une approche.

Une dépense conséquente

Le coût supplémentaire par repas, en élémentaire, sera cette année de 16 centimes par rapport à l'an passé. En 2018/2019, dernière année pleine qui puisse servir de référence, 570 510 repas y ont été servis. On peut donc en déduire, approximativement, que la Ville paiera entre 91 000 et 100 000 euros supplémentaires pour les seuls élèves d'élémentaire. Le même calcul pour les maternelles (286 679 repas en 2018/2019), avec une augmentation de 14 centimes, indique un surcoût d'au moins 41 000 euros.

On comprend dès lors que la restauration scolaire est l'un des plus gros postes de dépenses de la Ville. En 2018/2019, il représentait 2 793 111 euros pour les maternelles, élémentaires et centres de loisirs, sans compter le coût du personnel qui travaille chaque jour dans ces réfectoires.

Alors oui, la gratuité semble presque naturelle pour de nombreux Drancéens qui économisent jusqu'à 80 euros par mois et par enfant scolarisé en élémentaire.

Mais ce service rendu à la population est un immense effort, surtout en cette période. ■

UNE DÉCISION QUI DURE

Depuis janvier 2007, la cantine est gratuite dans les écoles élémentaires drancéennes. Comment ceci a-t-il été décidé ? Anthony Mangin, 1^{er} adjoint chargé des Finances, de la Culture et de la Politique de la Ville, nous l'explique.



Pouvez-vous nous rappeler les raisons qui ont mené la Ville à cette décision ?

Jean-Christophe Lagarde, alors maire de Drancy, avait demandé à ses services de travailler sur les quotients familiaux qui étaient très anciens et avec lesquels 80 % des familles se retrouvaient dans les deux tranches les plus élevées. Il voulait rétablir des quotients sociaux. En lui présentant le fruit de ce travail, fin 2006, une question s'est tout de suite posée : "combien rapportent en recettes les versements des familles pour la restauration scolaire des élèves

en élémentaire ?". La réponse était 1,1 million d'euros. Après des années de gestion et de gaspillages communistes, nous avons pu réaliser 4 millions d'euros d'économie par an. Une partie a servi à l'investissement pour rattraper nos retards dans les bâtiments et les équipements. L'autre partie, 1,1 million, nous l'avons consacrée à la gratuité de la cantine. C'était une bonne chose pour le pouvoir d'achat des parents, mais nous voulions aussi garantir à chaque enfant un repas équilibré par jour et soulager le budget des familles. On sait combien l'alimentation joue un rôle important dans la réussite des enfants à l'école.

Il nous semblait aussi important qu'ils puissent s'asseoir ensemble, au-delà de leurs différentes origines géographiques, autour d'un même repas. La nourriture, comme le jeu, est un grand vecteur d'intégration.

Les débuts se sont-ils bien passés ?

Oui, nous avons pris le temps de préparer ce changement. Ce que nous

n'avions néanmoins pas tout à fait prévu, c'est le succès de cette mesure. D'un coup, les réfectoires ont accueilli 30 % d'élèves en plus. Ce qui a posé certains problèmes, surtout dans les anciennes écoles construites à une époque où une grande partie des enfants rentraient chez eux le midi et où les réfectoires étaient petits.

Il a donc fallu trouver les bonnes réponses pour que chacun passe à table à une heure convenable. Dans certaines écoles, comme à Jean Macé, nous avons dû agrandir les espaces de restauration. Cela a pris plus de temps, et d'argent. Mais cette modernisation était, de toute façon, inéluctable. ■

" NOUS VOULIONS GARANTIR À CHAQUE ENFANT UN REPAS ÉQUILIBRÉ PAR JOUR. C'EST ENCORE LE CAS ! "



UNE MESURE QUI FAVORISE LE POUVOIR D'ACHAT



Denis Le Meur

Président Union locale de Drancy FCPE,
secrétaire général de la FCPE 93,
coprésident FCPE du lycée Delacroix

Drancy est la seule ville du département où la cantine est gratuite en élémentaire. C'est une bonne chose, surtout dans la période que nous connaissons, d'autant plus que les tarifs ont diminué en maternelle. N'oublions pas que les prix augmentent partout. Les parents d'élèves mesurent bien que c'est une mesure qui favorise leur pouvoir d'achat et que, plus globalement, Drancy est une ville qui fait beaucoup de choses pour les enfants. Prenez les économies que cela représente pour un seul enfant durant les cinq années d'école élémentaire, c'est impressionnant.

C'est un vrai engagement de la Municipalité. Et n'oublions pas que les temps ont changé : cette cantine gratuite permet aux parents de travailler, les grands-pa-

rents habitant bien souvent loin de leur famille. Mais la scolarité devenant obligatoire à trois ans, les maternelles auraient dû rentrer dans le champ de la gratuité. Ce n'est pas du mauvais esprit, mais on nous a répondu durant des années que si la cantine était payante en maternelle, c'est justement parce qu'elle n'y était pas obligatoire. C'est un choix que nous respectons. Certains parents, pas trop nombreux quand même, nous posent la question, surtout ceux qui ont un enfant en maternelle et un autre en élémentaire. En fait, les jeunes parents, par définition, découvrent tout cela, et il est naturel qu'ils s'interrogent. Lorsque nous leur expliquons les raisons, chacun comprend bien que c'est difficile à mettre en place. ■



Et les maternelles ?

Le tarif de la restauration scolaire en école maternelle a baissé à la rentrée 2021, soit tout juste un an après que le gouvernement a rendu la scolarité obligatoire à partir de 3 ans.

L'équipe municipale a alors réformé le calcul du quotient familial. Non revu depuis une bonne génération, il avait pour conséquence le paiement du tarif le plus élevé par un nombre très important de familles. Pour y remédier, la Ville a décidé de diminuer de 25 % les recettes de la restauration scolaire en maternelle et de "lisser" cette

baisse afin que les familles drancéennes soient mieux réparties entre toutes les tranches du quotient. Cela leur a permis de bénéficier d'une baisse allant de 17 à 71% pour les plus modestes. Près d'une famille sur deux se voit aujourd'hui appliquer le tarif le plus bas.

Cette décision a été votée pour une question de justice sociale, mais aussi pour que les enfants, dès leur entrée à l'école obligatoire, puissent bénéficier d'un repas équilibré pour un coût modique. ■



COUP DE POUCE. ÇA REDÉMARRE !

Les clubs ont 20 ans. Destinés d'abord aux élèves de CP pour la lecture, ils ont essaimé et s'adressent aussi aux CE1 en maths et, depuis 2 ans, aux grandes sections de maternelle. Ils reprennent au retour des vacances de la Toussaint.



CLA ou Club de langage, CLÉ pour club lecture-écriture, CLÉM en y ajoutant les mathématiques... Autant d'acronymes synonymes de soutien scolaire pour les jeunes Drancéens et symboles de l'engagement de la Ville en faveur de l'égalité des chances. Un engagement ancien, le dispositif des clubs Coup de pouce ayant été lancé dans les 26 écoles, dès 2002, "pour prévenir les difficultés d'apprentissage de la lecture en CP", rappelle Houria Zrif, coordinatrice.

Sur le même principe, les CLÉM ont vu le jour en 2014 pour les enfants de CE1, à la faveur d'une réforme scolaire. Puis, en 2020, le gouvernement ayant décidé de dédoubler les classes dans les REP, les moyens ont été redéployés à Drancy, pour les plus jeunes, qui ne maîtrisaient pas 1500 mots de vocabulaire en dernière année de maternelle, avec les CLA.

87 % maîtrisent la lecture en fin de CP

Les enseignants profitent des premières semaines de scolarité pour identifier les élèves en légère difficulté, "qui ont besoin d'un coup de pouce pour réussir !", et les inscrire après accord des parents. Ainsi, environ 20 % d'une classe d'âge peut

se retrouver chaque jour à 16h30, par groupe de 5, pour une séance ludique d'1h30. Un club se déroule sous la forme d'un goûter parlé assorti de jeux, d'une aide aux devoirs si besoin et d'une lecture par l'animateur. Résultat : "87 % des élèves quittent le CP en maîtrisant la lecture."

Les parents sont "95 % à apprécier l'aide, voire à témoigner d'enfants transformés, plus épanouis et joyeux à l'école". Côté enseignants, 97 % constatent un bénéfice, y compris sur la confiance en soi ou la sociabilisation chez les 420 élèves concernés chaque année. En particulier pour les CLA, une des spécificités drancéennes. En tout, 180 animateurs sont mobilisés de novembre à juin, pour un coût en salaires et matériel proche de 450 000 €. La cérémonie d'ouverture des clubs Coup de pouce se déroulera en novembre. ■



Natacha Bensimon,
directrice de l'école
maternelle France Bloch,
enseignante et animatrice
Coup de pouce CLA

"Le langage, c'est la base de tout, un élément des plus discriminants. Dans un groupe CLA, on peut avoir des élèves allophones, c'est-à-dire nouvellement arrivés en France, des enfants mutiques, très timides... Les allophones réalisent des progrès phénoménaux en 2 à 3 mois. Les mutiques reprennent rapidement confiance et s'expriment quand ils sont en petit groupe. En fin d'année, ils lèvent la main en classe. Nous attendons les résultats des évaluations nationales en CP pour chiffrer les progrès, je suis sûre qu'ils seront visibles."

ON RECRUTE DES ANIMATEURS !

- > Profils : enseignants, retraités de l'Éducation nationale, étudiants niveau bac + 2, en filière scientifique pour les CLÉM
- > Activité rémunérée
- > Disponibilité au moins 2 soirs par semaine, de 16h30 à 18h, lundi, mardi, jeudi et vendredi hors vacances scolaires
- > Pour candidater, envoyer CV et lettre de motivation à Mme le maire, service Éducation, mairie de Drancy, place de l'Hôtel de ville, BP 76, 93701 Drancy cedex
- > + d'infos au 01 48 96 50 49

Drancy

10h-18h
► Parc de Ladoucette

LA FÊTE DE L'AUTOMNE

Samedi 15 octobre 2022



[Drancy.fr/automne](https://drancy.fr/automne)



TAXE FONCIÈRE : VOTRE AVIS À LA LOUPE

En 2022, le montant de votre taxe foncière augmente, malgré le choix de la Ville de ne pas augmenter son taux. En cause, la revalorisation des bases locatives décidée par l'État. Explications.

Taux voté par la commune

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2021	41,29 %	%	%	%	0,625 %	8,74 %	0,00912 %	
Taux 2022	41,29 %	%	%	%	0,574 %	8,74 %	0,009 %	
Propriétés bâties								
Adresse	4160				4160	4160	4160	
Base	1718				23	364	0	2105
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2021	1661				25	352		
Cotisation 2022	1718				23	364		2105
Variation	+ 3,43 %	%	%	%	- 8,00 %	+ 3,41 %	%	
Propriétés non bâties								
Taux 2021	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles								
Cotisation 2021								
Cotisation 2022								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base État							Droit proportionnel :	
Base collectivité							Droit fixe :	
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations.		3 € 3 €				Frais de gestion de la fiscalité directe locale		83
						Dégrevement Habitation principale		
						Dégrevement JA État		
						Dégrevement JA Collectivité		
						Montant de votre impôt		2188

Revalorisation décidée par l'État

la 13^e année consécutive. Elle l'avait même baissé à deux reprises en 2019 et 2020. Alors que la plupart des villes les augmentent régulièrement, ce choix a pour objectif de protéger le pouvoir d'achat des Drancéens. "Nous savons que beaucoup de ménages se trouvent dans des situations difficiles, qui vont malheureusement se compliquer encore davantage avec la hausse du coût de l'énergie et l'inflation", déplore Aude Lagarde, maire de Drancy. "Nous avons voulu, dès le vote du budget en mars dernier, ne pas augmenter la pression qui pèse sur eux et de les aider à maintenir leur pouvoir d'achat ce qui devient de plus en plus difficile".

Ce choix n'est pas sans conséquence pour la Ville, car elle aussi subit le contexte de plein fouet. "Les collectivités locales ne sont pas épargnées, insiste Aude Lagarde. Il nous faut faire face à l'inflation estimée par l'INSEE au mois d'août à 5,9% sur un an ainsi qu'à la flambée de la facture des énergies. Nous sommes actuellement en train d'étudier tous les leviers pour trouver de nouvelles économies à réaliser, notamment pour réduire le coût des énergies." Drancy média présentera ces pistes dans le prochain numéro. ■

Décrypter ses avis d'impôts locaux n'est pas toujours aisé. Les termes sont souvent peu explicites et les chiffres par conséquent difficiles à analyser. Résultat : on compare le montant à payer, situé en bas de la feuille, à celui de l'année précédente, sans toujours comprendre la cause de l'augmentation.

Une augmentation indexée sur l'inflation

Cette année, sur votre avis d'imposition, le principal changement concerne les bases d'imposition décidée par l'État en fonction de l'inflation. Concrètement, la base de calcul de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a augmenté de 3,4%, à

cause de l'inflation. Depuis la loi de finances pour 2018, le coefficient de revalorisation des valeurs locatives n'est plus fixé par un amendement parlementaire, mais calculé d'après l'indice des prix à la consommation harmonisé (ICPH) constaté au mois de novembre précédent. Ainsi, plus l'inflation est importante, plus la revalorisation est conséquente. Sans décision de l'État d'établir un "bouclier" également pour la taxe foncière, l'augmentation pourrait donc être de plus de 7% en 2023.

Maintenir le pouvoir d'achat : une priorité

Autre constat : la Ville a fait le choix de ne pas augmenter son taux pour



DÉVELOPPEMENT DURABLE



Samedi 24 et dimanche 25 septembre, le parc de Ladoucette accueillait le 40^e et dernier Salon du Jardinage et du Fleurissement, organisé par l'association AD 93 avec le concours de Drancy Ville Fleurie. Plusieurs élus étaient présents, dont Odette Mendès, adjointe au maire chargée de l'Environnement.

JUMELAGE



Vendredi 23 septembre, la délégation de Eisenhüttenstadt, ville allemande jumelée avec Drancy, arrivait pour un séjour de quelques jours dans notre ville. 16 collégiens et leurs 2 professeurs sont partis à la rencontre de leurs homologues drancéens, avant de visiter, entre autres, le marché des 4 routes et le Mémorial de la Shoah.



CULTURE

Jedi 22 septembre, le maire, Aude Lagarde, distribuait leur livre de formation musicale aux 730 élèves du conservatoire. C'est la 2^e année consécutive que la Municipalité offre les outils pédagogiques nécessaires à l'acquisition des savoirs artistiques.



Samedi 1^{er} octobre, Guy Carlier était sur la scène de l'Espace culturel pour son seul en scène "Carl et Guitou".

EMPLOI



Judi 29 septembre, la Mission emploi recevait, à l'Hôtel de Ville, les demandeurs d'emploi et les personnes en recherche d'une formation. À cette occasion, l'organisme a enregistré 35 nouveaux inscrits.

ENTREPRISE



Mardi 27 septembre, Aude Lagarde, accompagnée de plusieurs élus, visitait les locaux de l'équipementier automobile Hitachi, dont le centre de recherche, installé à Drancy, travaille actuellement sur de nouveaux systèmes de freinage.



Mercredi 28 septembre, s'est tenue, à l'Espace culturel, la cérémonie de remise des récompenses aux 226 bacheliers drancéens qui ont obtenu une mention à l'examen.

ÉDUCATION



Mercredi 28 septembre, Drancy était l'hôte d'une réunion regroupant les acteurs locaux et nationaux du dispositif "J'apprends à nager". Implanté en Seine-Saint-Denis il y a 10 ans, ce dispositif vise à permettre à chaque enfant d'évoluer dans l'eau en toute sécurité.



Dimanche 2 octobre, le Mouvement international pour la culture tamoule fêtait l'anniversaire de la naissance de Mahatma Gandhi, dans le square qui porte son nom. Un rendez-vous auquel était conviée la municipalité.

MÉMOIRE





Animations

Organisées par les commerçants

100 ANS DU MARCHÉ

VENTE DE CHÉQUIERS

9h
à 13h

Vendredi 14 octobre

Dimanche 16 octobre

Mardi 18 octobre

Service communication 2019 - Illustration DTR



pour l'achat de 20€ obtenez 40€ de chèques cadeaux

Le Marché des Quatre routes



DRANCY INSERTION DÉMÉNAGE

À compter du mercredi 2 novembre, le service vous accueillera au 158 avenue Henri Barbusse, face au Pôle emploi. L'objectif : regrouper, en cœur de ville, tous les acteurs de l'emploi afin de faciliter leur coopération et de simplifier les démarches des demandeurs d'emploi.



Drancy Insertion a définitivement quitté le 144 rue Roger Salengro, dans le quartier du Petit Drancy. Ce déménagement permettra d'installer la structure spécialisée dans le suivi des allocataires du RSA sur l'artère principale de la ville. Installée dans un local de 158 m² acheté et aménagé par la Ville, elle sera située au rez-de-chaussée d'un immeuble neuf, juste en face du Pôle emploi. Elle devrait être rejointe plus tard par la Plateforme réussite et la Mission emploi.

"Un quartier de l'emploi"

En réunissant tous les acteurs de l'emploi, la Ville souhaite ainsi créer "un quartier de l'emploi" où leurs liens seront resserrés et où les demandeurs d'emploi pourront plus facilement disposer des services proposés par chacun. "Les structures dédiées à l'emploi étaient jusque-là installées dans différents quartiers, parfois assez éloignés les unes des autres, constate Aude Lagarde, maire de Drancy. Certains Drancéens ignoraient l'existence de l'une ou de l'autre, d'autres méconnaiss-

saient toute la palette de leurs services. Les réunir permettra aux structures d'orienter plus facilement leurs usagers vers une autre qui pourra leur apporter un service complémentaire". La Ville souhaite ainsi continuer à améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Un projet prévu de longue date

Imaginé depuis l'installation de Pôle emploi sur l'avenue Henri Barbusse, que Jean-Christophe Lagarde avait obtenu de haute lutte, ce projet peut aujourd'hui se concrétiser grâce à la requalification des grands axes. "Ce type de projet prend beaucoup de temps, note Luisa Benzimra, adjointe au maire chargée du quartier La Muette/Quatre Routes. Une fois le projet imaginé, il faut parvenir à trouver un opérateur qui va acheter les terrains, construire pour effacer les verrues et offrir de nouveaux services publics et de nouveaux commerces. Une décennie est parfois nécessaire, mais peu importe, c'est ainsi qu'une ville peut construire son avenir". La

construction d'immeubles neufs est une opportunité pour une Ville de repenser son aménagement et de réorganiser l'implantation de ses acteurs, qu'ils soient municipaux, professionnels de santé ou commerçants, afin d'apporter un meilleur service aux habitants. ■

FERMETURE AU PUBLIC

Drancy insertion ferme le temps de son déménagement. Il est donc impossible de se rendre sur place.

En revanche, vous pouvez continuer à échanger avec vos chargés d'insertion par courriel ou par téléphone au 01 48 96 39 27 ou au 06 88 80 15 29.

Réouverture mercredi 2 novembre au 158 avenue Henri Barbusse.

À PETITES FOULÉES

Ancien président de l'office municipal des sports (OMS), le Dr Gérard Aoustin est à l'origine des Foulées de l'aéroport. Et il court ces 10 km chaque année, actuellement en vétéran 8. Deux bonnes raisons pour nous prodiguer quelques conseils pour la course du 27 novembre.



Pourquoi avoir créé les Foulées de l'aéroport ?

Lorsque Bobigny a cessé d'organiser les Foulées Martone avec Drancy, l'OMS que je présidais a repris le flambeau en 2010, avec l'accord des maires de Drancy et du Bourget. Nous avons créé un circuit urbain de 10 km, avec un tronçon sur Le Bourget, qui soit facilement sécurisable. Il y a 250 points à contrôler pour couper la course de la circulation. Nous sommes aidés par la police (nationale et municipale), mais à l'époque, nous avons besoin d'énormément de volontaires. C'était épique et bon enfant...

Depuis combien d'années courez-vous ?

J'ai fait les Foulées Martone pendant plus de vingt ans, ensuite j'ai attendu que l'organisation soit bien huilée pour pouvoir courir aux Foulées de l'aéroport. Par ailleurs, j'ai couru 17 marathons dans ma vie.

La course est-elle difficile ?

Absolument pas. Il faut vraiment se dire qu'elle est accessible à tous dès 16 ans, on court sur terrain plat, il n'y a aucune difficulté. La course est homologuée FFA, mais elle est aussi conviviale. Elle a atteint une certaine notoriété, puisqu'elle attire bon an mal an à

peu près 600 personnes. La vitesse moyenne des coureurs oscille entre 8 et 12 km/h. Les premiers arrivent en moins de 40 minutes, puis les arrivées s'échelonnent jusqu'à 1h, 1h15. On peut aussi terminer en marchant...

Quels conseils donneriez-vous à un coureur inexpérimenté ?

Le jour même, bien s'échauffer, puis courir avec ses amis en fonction des aptitudes respectives car nous n'avons pas tous le même rythme. Bien entendu, il faudra s'entraîner pendant 6 à 8 semaines avant, en trottinant dans un stade et en commençant par 1 ou 2 km. Le matin de la course, je préconise de s'alimenter correctement : une boisson chaude, des tartines de pain et confiture, une banane seront parfaits. On gardera la viennoiserie, plus lourde à digérer, pour après la course.

Faut-il partir avec sa barre de céréales dans la poche ?

Si ça rassure le coureur, oui, mais il n'y a pas besoin de ravitaillement. Nous organisons une pause pour s'hydrater, mais c'est plus pour faire plaisir que par nécessité physiologique. On peut plutôt prendre un morceau de sucre qui apportera de l'énergie immédiatement en cas de coup de pompe ! ■



BON À SAVOIR

- Les non-licenciés doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition ; les mineurs, une autorisation parentale.
- Retrait des dossards : au service des sports, du 21 au 26 novembre ; au stade Charles Sage, le matin de la course (27 novembre).
- Nouveau tracé cette année, passant par le Parc de Ladoucette.
- Collation en fin de course et ravitaillement à mi-parcours
- Soins d'ostéopathie offerts, avant et après la course avec l'institut Dauphine d'ostéopathie
- 1 t-shirt offert à chaque coureur
- Infos et inscription gratuite sur DRANCY.FR/COURSE



CHIARA ZENATI, 5^E AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE PARADRESSAGE

En quelques années, Chiara a fait sa place de cavalière en équipe de France de paradressage. Espoir des JO de Paris 2024, elle a terminé 5^e aux Championnats du monde cet été.



BIO EXPRESS

Née le 13 mars 2003, Chiara Zenati vit à Drancy où elle a effectué sa scolarité jusqu'à 14 ans, âge requis pour ses études en alternance (seconde pro de conduite et gestion d'une exploitation agricole option équin), puis elle entreprend une formation de monitrice d'équitation. Toute petite, Chiara adore déjà le sport. À 6 ans, elle commence le poney à l'UCA de La Courneuve. À 14 ans, elle souhaite faire de la compétition et le club l'accompagne à un stage de détection de la Fédération Française d'Équitation (FFE), à l'issue duquel elle est reconnue comme cavalière para-équestre, grade III. Les succès sont immédiats : elle est 5^e sur 25 en club 3 et championne en paradressage (Club 2) aux championnats de dressage d'Île-de-France de 2018. Championne de France de paradressage deux années de suite, elle intègre le collectif Espoir de la FFE. L'UCA ayant signé un partenariat avec l'IFCE, elle s'entraîne à Saumur une semaine sur deux sur Swing Royal et participe à des épreuves internationales.

Championne de France en 2018 et 2019, 5^e en individuel aux jeux paralympiques de Tokyo, celle qui a découvert l'équitation au centre UCPA de La Courneuve à l'âge de 6 ans (voir ci-contre), enchaîne les succès. Chiara Zenati est une Drancéenne de 19 ans, hémiplegique de naissance. Elle concourt désormais dans la catégorie Grade III (handicap unilatéral majeur) définie par la Fédération d'équitation internationale, et effectue donc ses reprises au pas et au trot. Elle s'entraîne depuis septembre 2019 à l'Institut Français du cheval et de l'équitation (IFCE) du Cadre noir à Saumur. Sa monture, Swing Royal, est menée d'une main de maître, tel un élégant danseur. Pourtant, du 7 au 16 août dernier, à Herning au Danemark, Chiara a d'abord été déçue de sa performance équestre. "À la première reprise en individuel avec des figures imposées, j'ai réalisé un 68,853 %, me plaçant à la 9^e

place, alors que je suis plus souvent à 73 %", raconte-t-elle.

En cause, l'énorme stress qui l'a accablée car c'était sa seconde grosse échéance après Tokyo, "mais la première avec un public... !". À la deuxième reprise, en Team test, elle se classe 8^e avec 69,794 %, ce qui lui permet de se qualifier pour la troisième partie de l'épreuve, le free style. "Je me suis ressaisie car en compétition, rien n'est jamais fini. Pourtant c'était seulement la troisième fois que je déroulais cette reprise, puisqu'on venait de changer la musique", se remémore Chiara. Cette reprise libre en musique séduira les juges qui lui attribueront 74,120 %, la 5^e meilleure note de l'épreuve reine. La jeune cavalière a déjà repris le chemin des entraînements avec l'écuyer Sébastien Goyheneix. En ligne de mire, les JO de Paris 2024. Et l'ambition de monter sur le podium, si possible avec une médaille d'or ! ■



ON SE CULTIVE EN FAMILLE

À Drancy, les vacances de la Toussaint sont l'occasion de faire le plein de culture et d'art en famille. Au Château, à l'Espace culturel ou dans les médiathèques, voici le programme concocté pour vous par la Ville.

> DANS LES MÉDIATHÈQUES

Mercredi 19 octobre

21^e fête du cinéma d'animation

Projection de "Pil"



Pil, une petite orpheline, vit dans les rues de la cité de Roc-en-Brume. Avec ses trois fouines apprivoisées, elle est embarquée malgré elle dans une quête folle et délirante pour sauver Roland, l'héritier du trône victime d'un enchantement. Une aventure qui va bouleverser tout le royaume et apprendre à Pil que la noblesse peut se trouver en chacun de nous.

Dès 7 ans. Entrée libre

Inscription conseillée

➤ Médiathèque Économie

🕒 14h30



Mercredi 26 octobre

21^e fête du cinéma d'animation

Projection de "Ma mère est un gorille"



Ce que souhaite Jonna par-dessus tout, c'est de trouver une famille adoptive... Elle accepterait n'importe quel parent qui puisse lui donner de l'amour. La surprise est de taille lorsqu'une femelle gorille se présente un jour à l'orphelinat pour être sa nouvelle maman !

Dès 6 ans. Entrée libre

Inscription conseillée

Médiathèque Bois de Groslay

🕒 14h30



Mercredi 2 novembre

Jeux vidéo

Notre sélection de jeux multijoueurs vous permettra de jouer avec ou contre d'autres personnes sur des jeux méconnus comme sur des classiques indémodables.

Dès 12 ans. Inscription conseillée

➤ Médiathèque Georges Brassens

🕒 10h



Rendez-vous conte

Lectures d'albums spécialement sélectionnés pour toute la famille.

Tout public

➤ Médiathèque Georges Brassens

🕒 15h

Samedi 5 novembre

Les grands moments
des grands romans

Venez découvrir les "classiques" de la littérature jeunesse dans un moment de lecture et de partage. Thème de la séance : science-fiction.

Dès la naissance.

Inscription conseillée

➤ Médiathèque Économie

🕒 10h15

Rendez-vous conte spécial
tout-petits

Lectures d'albums spécialement sélectionnés pour les tout-petits.

Dès la naissance jusqu'à 3 ans

➤ Médiathèque Georges Brassens

🕒 10h30

> À L'ESPACE CULTUREL DU PARC

Samedi 5 novembre

Spectacle musical

Les Konteurs
Il était une fois en images



Quatre chanteurs musiciens s'allient et revisitent les comptines d'antan pour en faire des hits d'aujourd'hui.

Tout public. Tarifs : 15,70 € (plein)
12,40 € (réduit) / 9,10 € (abonnés)
🕒 20h30

> AVEC L'ACADÉMIE DES ARTS

Stages de pratiques artistiques
Inscriptions en ligne sur
DRANCY.FR/ACADEMIEDESARTS

Du lundi 24 au vendredi 28 octobre

Initiation à la photographie,
de la chambre noire au smartphone



Vous êtes amateur de photographie et désirez de partager votre passion ? Ce stage est fait pour vous ! Il propose une découverte de l'histoire de la photographie et de ses techniques, mais surtout de pratiquer la photographie

par le biais d'un appareil professionnel et de smartphones, en suivant le rythme individuel de chacun.

De 10 à 17 ans. Gratuit.

➡ Château de Ladoucette
🕒 De 14h à 17h



Du lundi 31 au vendredi 4 novembre
(sauf jour férié)

Initiation aux techniques de la
bande dessinée (manga/Comics)



Améziane, scénariste, dessinateur et designer de BD depuis plus de 20 ans, vous fait découvrir une approche des techniques et des connaissances nécessaires à la production d'une BD : apprendre à dessiner, à acquérir des bases d'anatomie, de cadrage, de couleur, de perspective, d'architecture, de costume, d'histoire de l'art, d'histoire de la BD... Il s'agit aussi d'apprendre à écrire des histoires et des dialogues et à les calligraphier dans les bulles. Tout un programme qui repose sur des conseils personnalisés pour chaque élève.

De 10 à 17 ans. Gratuit.

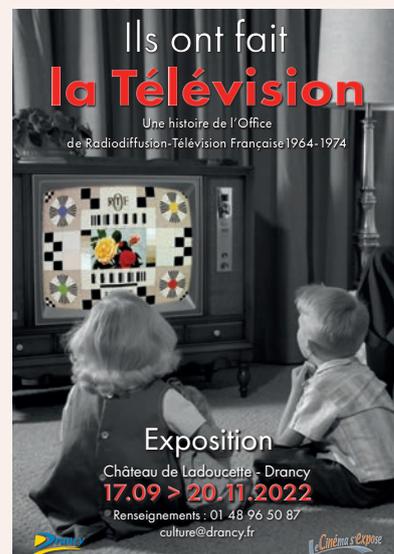
➡ École d'Arts décoratifs
1, rue René Deschamps
🕒 De 14h à 17h

> AU CHÂTEAU DE LADOUCETTE

Jusqu'au 20 novembre

Une exposition à voir en famille

"Ils ont fait la télévision" retrace l'histoire de l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF) de 1964 à 1974.



Vous n'avez jamais vu un épisode de Belphegor, Daktari ou Thierry la Fronde ? Vous ne connaissez que les télévisions à écran plat ? Que vous soyez jeune ou moins jeune, grand-parent, parent ou enfant... Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'histoire de la télévision sans jamais oser le demander est à découvrir au Château de Ladoucette dans l'exposition "Ils ont fait la télévision" : de bons souvenirs pour les uns, une découverte totale pour les autres... L'exposition haute en couleur présente plus de 300 objets, télévisions, caméras, produits dérivés, jeux et jouets avec un focus sur la période de l'ORTF de 1964 à 1974.

Tout public. Entrée libre ■



FÊTEZ HALLOWEEN...



DANS LES MÉDIATHÈQUES

Mardi 25 octobre

Stop motion, spécial film d'horreur

Atelier de création vidéo : première partie

Pour les 9-12 ans. Entrée libre – Inscription conseillée

🕒 10h

➡ Médiathèque Georges Brassens

Mercredi 26 octobre

Atelier de création de guirlandes mexicaines

Dès 5 ans. Inscription obligatoire

🕒 14h

➡ Médiathèque Avenir

Jeudi 27 octobre

Stop motion, spécial film d'horreur

Atelier de création vidéo : deuxième partie

Pour les 9-12 ans. Entrée libre – Inscription conseillée

🕒 10h

➡ Médiathèque Georges Brassens



Vendredi 28 octobre

Ateliers créatifs, lectures, jeux de société et projections sur le thème de la fête des morts.

🕒 14h

➡ Médiathèque Georges Brassens

Atelier récup' : création de guirlandes mexicaines

Dès 5 ans. Inscription obligatoire

🕒 14h

Projection de "La légende de Manolo"

Dès 8 ans. Entrée libre – Inscription conseillée

🕒 14h30

Chasse au trésor

Dès 8 ans. Entrée libre – Inscription conseillée

➡ Médiathèque Georges Brassens

Samedi 29 octobre

Projection surprise

Dès 8 ans. Entrée libre – Inscription conseillée

➡ Médiathèque Avenir

Firmin & Hector

Croque-morts Chanteurs

Dès 6 ans. Tarif : 11 €

🕒 18h30

➡ Espace culturel du parc

SMILE



Interdit aux moins de 12 ans

Cinéma

ESPACE CULTUREL DU PARC

Dimanche 30

🕒 20h30 (VF)

Lundi 31

🕒 18h (VF) et 20h30 (VO)

Séance : 6 €
Abonnés : 5 €



PROCHAINEMENT

SPECTACLES



▷ **ORCHESTRALE BANLIEUE**
LEVER DE RIDEAU
> Dim. 6/11



▷ **LES FANTÔMES DE LA RUE PAPILLON**
> Sam. 19/11

CINÉMA

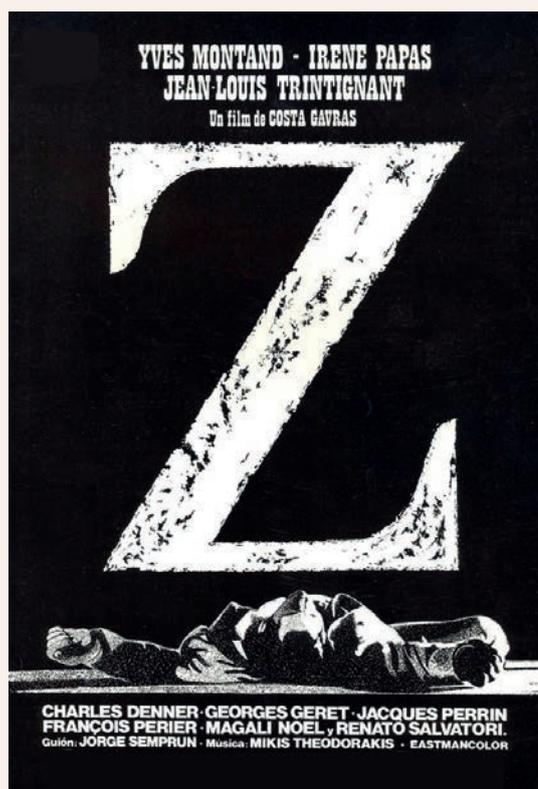
- ▷ **SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE**
> Jusqu'au 25 octobre
- ▷ **DRAGON BALL SUPER : SUPER HÉRO**
> Du 26 au 30 octobre
- ▷ **THE WOMAN KING**
> Du 26 au 31 octobre
- ▷ **JACK MIMOUN ET LES SECRETS DE VAL VERDE**
> Du 2 au 6 novembre
- ▷ **GROSSE COLÈRE ET FANTAISIES**
> Du 2 au 6 novembre



CINÉ-CLUB

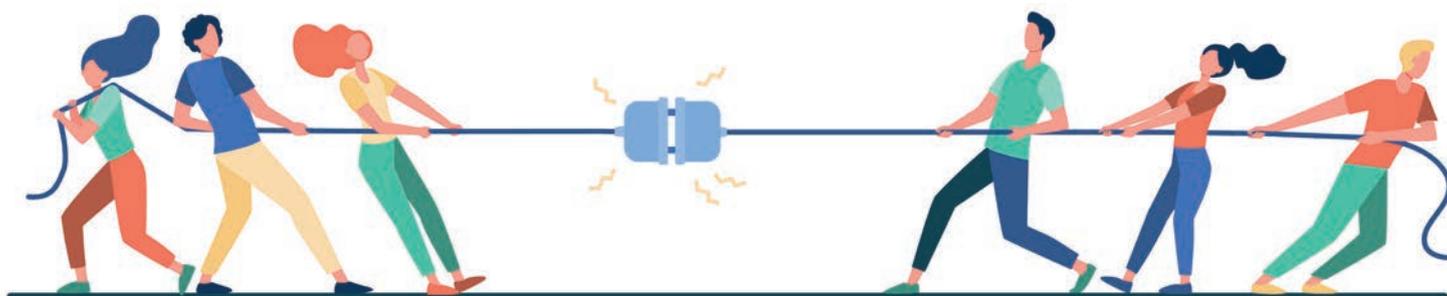


▷ **Z DE COSTA GAVRAS**
HOMMAGE À JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
> Lundi 14 novembre - 20h30
Espace culturel du Parc



ÉLECTRICITÉ : DES ASTUCES POUR RÉDUIRE SA FACTURE

Chaque foyer français possède en moyenne une centaine d'appareils électriques et électroniques. Gaspillage, suréquipement, manque d'entretien peuvent alourdir la facture. Mais rassurez-vous, des gestes simples peuvent faire la différence. Voici conseils et astuces pour réduire votre consommation et préserver votre pouvoir d'achat.



Utiliser autrement son électroménager

Remplissez vos machines

La demi-charge du lave-linge ou du lave-vaisselle consomme moins d'eau mais bien plus d'électricité ! Attendez plutôt qu'il soit rempli pour faire fonctionner votre appareil... de préférence en mode Éco.

Faites des machines à froid

Lorsque le linge n'est pas très sale, faites tourner votre machine à laver à froid. Votre lave-linge consommera 90 % moins d'électricité que pour une lessive à chaud.

N'utilisez pas systématiquement le sèche-linge

Si vous le pouvez, laissez sécher votre linge à l'air libre. Malgré les progrès réalisés par les fabricants ces dernières années, le sèche-linge reste un appareil ménager gourmand en énergie (environ 200 kWh par an).



Agir dans sa cuisine

Couvrez les casseroles quand vous cuisinez

Pour faire bouillir de l'eau ou cuire votre plat, mettre un couvercle permet de consommer 25 % d'énergie en moins et la cuisson est plus rapide.

Chaque chose en son temps

On attend que les aliments refroidissent avant de les mettre au réfrigérateur ou au congélateur.

Entretenez votre réfrigérateur et votre congélateur

Un dégivrage régulier s'impose : pour chaque demi-centimètre de glace, c'est 30% d'énergie consommée en plus. De même, l'étanchéité des joints, leur propreté et leur ajustement doivent être régulièrement vérifiés.

Par ailleurs, mieux vaut éviter de coller l'appareil au mur, afin de laisser circuler l'air, et de le placer à proximité d'une source de chaleur.

Maitriser sa consommation d'eau

Réglez la température du ballon d'eau chaude électrique

Programmez la température entre 50°C et 55°C, c'est assez pour limiter le développement de bactéries pathogènes et cela limite la consommation d'électricité nécessaire pour chauffer l'eau.

Calorifugez les tuyaux et le ballon d'eau chaude

En entourant le ballon d'eau chaude et les tuyaux avec un isolant, vous évitez des pertes de chaleur. Le calorifugeage est d'autant plus nécessaire lorsque le ballon d'eau chaude est installé dans un endroit non chauffé (garage, sous-sol...) et que les points d'eau sont éloignés du ballon.

Entretenez votre chauffe-eau

Un chauffe-eau entretenu demande moins d'énergie pour chauffer la même quantité d'eau qu'un ballon pas entretenu.

Économisez de l'eau chaude

Installez des mousseurs ou des réducteurs de débits sur les robinets. Une douchette économique peut vous permettre d'économiser jusqu'à 75 % d'eau.

Par ailleurs, ne laissez pas le mitigeur en position intermédiaire. C'est de l'eau tiède qui est utilisée à chaque fois alors que pour laver les légumes, se laver les mains, rincer son éponge, l'eau froide convient bien.



Réduire la consommation de vos appareils électriques et électroniques

Tout éteindre

Souvent laissés en veille ou en pause, ordinateurs, consoles de jeux ou box consomment inutilement de l'électricité. Mieux vaut les éteindre complètement quand on ne s'en sert plus.

Tout débrancher

Un chargeur branché continue de consommer de l'énergie. Penser à le débrancher !

Utilisez des prises multiples avec sectionneur

Elles permettent de couper les veilles de plusieurs appareils en même temps.

Vérifiez l'étiquette énergie avant un nouvel achat

Les économies d'énergie réalisables avec les appareils les mieux classés sont loin d'être anecdotiques. Chaque différence d'une classe représente de l'ordre de 15 à 20 % d'économie d'énergie.

Jouer sur l'éclairage

Optez pour la LED

Remplacez toutes vos vieilles ampoules par des ampoules LED. Plus chères à l'achat, les économies générées rembourseront l'investissement car la LED consomme 90 % de moins qu'une ampoule à incandescence.

Installez des variateurs à la place de vos interrupteurs

Pourquoi faire fonctionner vos ampoules à plein régime si vous pouvez vous contenter d'un éclairage diminué de 50 % ? C'est simple et économique.



Évitez les lumières inutiles

Éteignez les lumières en sortant d'une pièce et privilégiez la lumière naturelle.

Adaptez sa décoration

Privilégiez les couleurs claires pour décorer votre intérieur (murs, sols, abats jour...) car elles réfléchissent mieux la lumière alors que les couleurs sombres l'absorbent.

Placez les canapés, bureaux près de fenêtres et profitez le plus longtemps possible de la lumière naturelle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une box allumée 24 h sur 24 peut consommer plus de 200 kWh par an, soit autant que le lave-linge ! Pensez à installer une prise programmable pour l'éteindre quand vous êtes au travail ou en train de dormir.



OCTOBRE ROSE : DRANCY MOBILISÉ

Depuis début octobre, la Ville multiplie les actions de lutte contre le cancer du sein. Ville, professionnels de santé et associations informent les Drancéens sur l'importance du dépistage. Dernier rendez-vous samedi 15 octobre.



OCTOBRE ROSE CONTINUE...

Samedi 15 octobre

Forum associatif

À l'initiative de l'association Taffetas et Falbalas.

Espace culturel du parc

De 10h à 12h :

- Conférence animée par la Ligue contre le Cancer
C'est quoi le cancer du sein ? Pourquoi le dépistage est une prévention nécessaire ?
- Atelier d'initiation à l'autopalpation

De 13h30 à 17h :

- Ateliers café couture, en partenariat avec les associations locales : confection de coussins cœur, de bonnets chimio et de culottes menstruelles
- Atelier de cosmétologie





AGENDA

SAMEDI 15 OCTOBRE

- **Brocante**
Avec la Croix-Rouge française
De 8h à 19h, parking du marché des 4 routes
- **Fête de l'Automne**
Animations, stands d'information, ateliers pédagogiques, restauration
de 10h à 18h, parc de Ladoucette
- **Octobre Rose**
Forum associatif
À partir de 10h, Espace culturel du parc (lire page 24)
- **Jeux de société**
À partir de 5 ans
10h15, médiathèque Économie
- **Loto**
Avec l'association BBN
13h, salle Louis Méret
- **Congrès de Science Ouverte**
À l'occasion de ses 15 ans : tables-rondes, mini-conférences et témoignages sur le rôle joué par l'association et l'impact de son travail sur le parcours des jeunes
De 14h à 19h, château de Ladoucette
- **Atelier "Répare toi-même ton vélo"**
À partir de 8 ans
14h30, médiathèque Avenir

DIMANCHE 16 OCTOBRE

- **Les 100 ans du marché**
(lire page 14)
- **Loto**
Avec l'ASPE
9h, salle Albert Liard
- **K'Baret Tropical**
Avec l'association Drancy outre-mer et Tropical Show
Tarif : 10 € (5€ pour les enfants)
De 14h à 20h, Espace culturel du parc
- **Rugby**
RCD - Bourges (Fédérale 1)
15h, stade Guy Môquet
- **Football**
JAD - Dunkerque U17 (National)
15h, stade Paul André

MARDI 18 OCTOBRE

- **Les 100 ans du marché**
(lire page 14)
- **Bal du CCAS**
Avec Pascal de Smet
Tarif : 9 € (pâtisserie et boisson incluses)
14h, Espace Culturel du Parc

MERCREDI 19 OCTOBRE

- **Jeux de société**
De 5 à 14 ans
10h15, médiathèque Économie
- **Congrès de Science Ouverte**
À l'occasion de ses 15 ans : tables-rondes, mini-conférences et témoignages
Thématique : pratiques et approches adoptées pour susciter le dialogue entre les jeunes et les sciences, en présence d'Alain Fischer, professeur d'immunologie pédiatrique et chercheur en médecine et thérapie génique
De 15h à 18h, château de Ladoucette

JEUDI 20 OCTOBRE

- **Atelier de conversation**
Pour les adultes de niveau A2
14h30, médiathèque Georges Brassens

SAMEDI 22 OCTOBRE

- **Football**
JAD - US Ivry
Seniors masculins (National)
18h, stade Charles Sage

DIMANCHE 23 OCTOBRE

- **Football**
JAD - Le Havre AC U19 (National)
15h, stade Paul André

LUNDI 24 OCTOBRE

- **Groupe de parole et d'échanges**
Animé par une psychologue clinicienne
Gratuit et sur inscription au 01 87 01 05 06
De 17h30 à 19h30, Maison des parents (1 rue René Deschamps)

MERCREDI 26 OCTOBRE

- **Atelier parents-enfants**
"Manger sain : petit-déjeuner et goûter sains"
Enfants à partir de 7 ans, accompagnés d'un parent
Sur inscription au 01 48 96 45 67 ou sur place
De 14h30 à 16h, médiathèque Georges Brassens

SAMEDI 29 OCTOBRE

- **Atelier numérique**
Dessiner sur tablette
Inscription obligatoire au 01 48 96 45 67 ou sur place
10h, médiathèque Georges Brassens
- **Atelier P'tites mains**
Ateliers artistiques et psychomoteurs
De 12 mois à 3 ans
Gratuit et sur inscription au 01 87 01 05 06
De 10h à 12h, Maison des parents (1 rue René Deschamps)

SAMEDI 31 OCTOBRE

- **Peur sur le quartier Avenir**
Dans le cadre d'Halloween
Avec l'Amicale Résistance Lurçat
De 14h à 18h, Foyer Daisy

JEUDI 3 NOVEMBRE

- **Le café des parents**
La protection de l'enfance
Gratuit et sur inscription au 01 87 01 05 06
De 9h30 à 12h, Maison des parents (1 rue René Deschamps)

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

- **Rugby**
RCD - Nuits-Saint-Georges (Fédérale 1)
15h, stade Guy Môquet
- **Football**
JAD - Losc Lille U17 (National)
15h, stade Paul André

MARDI 8 NOVEMBRE

- **Bal du CCAS**
Avec Joël Olmedo
Tarif : 9 € (pâtisserie et boisson incluses)
14h, Espace Culturel du Parc

FORMEZ-VOUS AVEC LE BIJ

**Vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique ?
Le Bureau Information Jeunesse propose des ateliers numériques pour les 15/30 ans afin de les accompagner dans leurs démarches sur ordinateur et sur Internet.**

- **Initiation à Word**
Mardi 25 et jeudi 27 octobre
- **Faire un CV et une lettre de motivation**
Mercredi 2 novembre
- **Techniques de recherche d'emploi, de stages ou de formations**
Jeudi 3 novembre

Tous les ateliers se déroulent de 14h à 17h au BIJ centre-ville, 157 cité Paul Bert.

Le nombre de places étant limité, il est conseillé de s'inscrire dès maintenant au 01 48 96 51 10, par courriel : bij@drancy.fr ou sur place.

D'autres ateliers seront également organisés au mois de novembre et décembre ainsi que pendant les vacances de fin d'année. Retrouvez le programme sur :

DRANCY.FR/BIJ

Jusqu'au 21 octobre, les BIJ Delacroix et centre-ville proposent une exposition sur les conduites à risques.

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

La conseillère conjugale et familiale vous propose :

> aide, écoute et soutien dans les domaines conjugaux et familiaux tels que : disputes répétées, difficultés de communication, conflits, infidélité, séparation, échecs amoureux répétitifs, grossesse difficile, avortement...

> informations et prévention auprès des collégiens et lycéens sur la vie affective et amoureuse : IST, contraception...

Entretiens gratuits et anonymes, seul(e) ou en couple.

La conseillère conjugale et familiale reçoit sur rendez-vous, les jeudis et vendredis dans les lieux suivants :

- CMS Henri Wallon, 01 48 96 45 50

- PMI du parc, 01 48 96 39 15



TRIBUNES

ÉLUS MAJORITÉ MUNICIPALE

Stationnement : halte aux mensonges ! En dépit de ceux qui veulent jouer les oiseaux de malheur pour effrayer les Drancéens, le stationnement payant n'est pas à l'ordre du jour ! Quand toutes les villes communistes autour étaient en stationnement payant, nous avons choisi la zone bleue contre leurs parcmètres ! Nous n'avons pas changé.

Lors des rendez-vous de quartier, nous présentons toutes les options pour améliorer le stationnement, en indiquant être opposés à la généralisation de zone bleue et au stationnement payant. Mais décidément, pour nos oppositions, le mensonge est une marque de fabrique. Eux-mêmes proposent une réduction du nombre de voitures, sans dire comment...

D'autres solutions existent et nous y travaillons, avec les Drancéens et les services municipaux.

Vos élus de la Majorité municipale

ÉLUS DRANCY AUTREMENT

Les réunions de quartier ou le lancement de la politique de stationnement payant ? Quelle chance d'avoir un conseiller bénévole prêt à assurer l'animation des réunions à la place de Mme la maire !

Pendant plus d'1 hr à chaque rendez-vous, il nous explique que tout a été fait pour augmenter le nombre de places (LOL)

Il cite la subvention à l'installation de l'automatisation des portails, la mise en place de la zone bleue, des arrêts minute et l'optimisation des places en passant des rues à sens unique.

Mais tout en nous jurant qu'il n'y est pas favorable, il passe le reste de la réunion à expliquer tous les avantages du stationnement payant.

Résultat des habitants qui quittent la salle écoeurés.

Hacène CHIBANE
contact@drancy-autrement.fr
06 20 65 24 48

ÉLUS ENSEMBLE, DRANCY POUR TOUTES ET TOUS

Lancement de l'Université Populaire et Citoyenne Drancéenne. Jeudi 29 septembre s'est réuni pour la première fois à Drancy, une université populaire, un lieu d'apprentissage, de discussion, d'échanges sur des grandes thématiques actuelles ou de notre quotidien. Culture, Société, Histoire, Arts, tout y est abordé par des spécialistes ou des amateurs et pour tous les âges. Pas de parti pris. Venez discuter avec nous, proposer des sujets qui vous intéressent. C'est aussi cela, vivre dans une ville populaire, accessible et où l'on vous laisse la parole et non dans une ville où tout est décidé sans vous. Contactez-nous pour en savoir plus.

Ensembledrancyourtous@gmail.com
Carine Nilès, Lotfi Ben Yedder, Berivan Cipil,
Rachid Belouchat, Patrick Chini.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Bel Hadj Yousef Yousra ; Bissirou Ayoub ; Bouhallouf Sana ; Da Costa Oliveira Fabio ; Khatim Islyem ; Lagnaoui Ilyes ; Maamri Ibrahim ; Seremes Taïna ; Singh Devjot ; Singh Jagjit ; Todorovic Siméon ; Tshinyama-ntumba Ajani-adigui ; Wonzeko Génésys ; Zeba Neyla

MARIAGES

Ahmed Mahmoud et Dana Nour-Alhouda ; Balta Gheorghe et Maria Finta ; Bertali Nicolas et Guenfoud Kémilia ; Bouledroua Rayane et Lamouchi Teïssir ; Ferreira Costa Gilberto et Santos Silva Tais ; Granger Bruno et Garcia Céline ; Khizar Junaid et Butt Sundus ; Lindor Jephthe et Duterval Carline ; Margar Jamyang et Aphentsang Tsering ; Subramaniam Nirojan et Akshana Sathiyaruban ; Umay Umot et Kanat Ros

DÉCÈS

Ben Boudaoud Bachir ; Camus René ; Delugeard Gisèle veuve de Pille ; Djouma Saridabay épouse Jiva Lila ; Farloubex Aline ; Ferreira Mauricio Constance épouse Gouveia Mauricio ; Frison Chantal épouse Arché ; Hamdi Najoua épouse Najah ; Kumar Raj ; Michel Lezanski ; Milic Milija ; Pirard Chantal ; Shrestha Sanu épouse de Keshab SHrestha ; Yaçinkaya Hasan

MÉDECINE DE GARDE

Le service est assuré le samedi après-midi et le dimanche par des médecins généralistes libéraux.

Vous pouvez vous y rendre :

- du lundi au vendredi de 20h à minuit
- samedi de 14h à minuit
- dimanches et jours fériés de 8h à minuit

Maison médicale de Drancy

17-19, avenue Henri Barbusse
01 80 89 47 60

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde : www.monpharmacien-idf.fr

DIMANCHE 16 OCTOBRE

- Pharmacie Barbusse
38 avenue Henri Barbusse

01 48 30 03 27

- Pharmacie Centrale de Bobigny
64 avenue Louis Aragon (Bobigny)
01 48 30 38 09
- Pharmacie du Pont de Bondy
20 avenue Edouard Vaillant (Bobigny)
01 48 47 42 33

DIMANCHE 23 OCTOBRE

- Pharmacie des Quatre routes
129 avenue Henri Barbusse
01 48 30 22 65
- Pharmacie Centrale de Bobigny
64 avenue Louis Aragon (Bobigny)
01 48 30 38 09
- Pharmacie de la Gare
37 rue Pierre Sémard (Le Blanc Mesnil)
01 48 65 21 20

DIMANCHE 30 OCTOBRE

- Pharmacie Barbusse
38 avenue Henri Barbusse
01 48 30 03 27
- Pharmacie du Pont de Bondy
20 avenue Edouard Vaillant (Bobigny)
01 48 47 42 33
- Pharmacie de la Gare
37 rue Pierre Sémard (Le Blanc Mesnil)
01 48 65 21 20

FERMETURE

Les MSP Avenir, Cachin et Économie seront exceptionnellement fermées lundi 17 octobre après-midi.

NAVETTE CIMETIÈRE

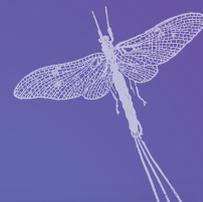
1^{er} mardi du mois : 4 octobre, 6 décembre (13h30 Résidence Mimosas / 13h40 Place de la Mairie / 13h50 Maison du Temps Libre)

3^e mardi du mois : 18 octobre, 15 novembre (13h30 Résidence les Lilas / 13h40 Maison Orange / 13h50 Place de l'Amitié)

Navettes supplémentaires pour la Toussaint

- Vendredi 21, mardi 25, vendredi 28 octobre et mardi 01 novembre (13h30 Résidence les Lilas / 13h40 Maison Orange / 13h50 Place de l'Amitié)

- Lundi 24, jeudi 27, lundi 31 octobre et mercredi 02 novembre (13h30 Résidence Mimosas / 13h40 Place de la Mairie / 13h50 Maison du Temps Libre)

BOUTIQUE
L'ÉPHÉMÈRE

AU PROGRAMME
DU 25 AU 30 OCTOBRE
Les massages de Béa
DU 1^{ER} AU 6 NOVEMBRE
Les fines gueules de Denis
Fromages, charcuterie, alcools et divers produits d'épicerie

> de 10h à 19h
> 42, avenue Henri Barbusse
> Paiement par CB

DRANCY.FR/EPHEMERE

VACCINATION

Pour se faire vacciner à Drancy, sur rendez-vous, en pharmacie ou chez un médecin :

- > doctolib.fr
- > maiaa.fr
- > vitemadose.fr

DECHETTERIE MOBILE

Recyclez vos déchets sans rendez-vous

Samedi 5 novembre de 9h à 19h

Face au 86 rue Julian Grimau
Se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (à Drancy)

COLLECTE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Recyclez vos déchets sans rendez-vous

Samedi 29 octobre de 9h à 13h

Place de l'Hôtel de Ville
Sont concernés : tous les appareils électriques qu'ils soient encore en état de marche ou hors d'usage

+ D'INFOS SUR LE TRI : drancy.fr/dechets

COLLECTE

Vous souhaitez changer de bac ?

FAITES VOTRE DEMANDE EN LIGNE SUR :

www.paristerresdenvol.fr > Actions > Demande d'intervention

N° 456/ Bimensuel d'information local édité par Ville de Drancy
Place de l'Hôtel de ville - BP76 - 93701 DRANCY Cedex - 01 48 96 50 00

Directeur de publication : Anthony Mangin • Rédactrice en chef : Marie-Hélène Silvestre-Wackener • Rédaction : Xavier Delrieu, Jihane Boudraa, Aldwin Gauriat, Cécile Nangeroni • Photos : Antoine Jamonneau, Xavier Delrieu • Maquette/illustrations : Service communication • Imprimerie : RAS • Numéro tiré à 31 500 ex.
Dépôt légal : octobre 2022 • Contact : 01 48 96 50 90 / redaction@drancy.fr

SORTIE NATIONALE

Du 12 au 25 octobre 2022

WARNER BROS. PICTURES ET MARVELOUS PRODUCTIONS PRÉSENTENT

NOUS SOMMES RESPONSABLES DE CE QUI NOUS UNIRA DEMAIN.

SIMONE VEIL



Redécouvrez le destin de Simone Veil, une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque.

Séance : 6 €
Abonnés : 5 €

UN FILM DE
OLIVIER DAHAN

ELSA ZYLBERSTEIN
REBECCA MARDER

ÉLODIE BOUCHEZ
JUDITH CHEMLA
OLIVIER GOURMET
MATHIEU SPINOSI
SYLVIE TESTUD
PHILIPPE TORRETON

SIMONE

LE VOYAGE DU SIÈCLE

SCÉNARIO ORIGINAL ET DIALOGUES OLIVIER DAHAN IMAGE MANUEL DACOSSE COSTUMES GIGI LEPAGE DÉCOR Christian Marti MONTAGE RICHARD MARIZY OLIVIER DAHAN MUSIQUE ORIGINALE OLYVON YACOB
1^{ER} ASSISTANT RÉALISATEUR MATHIAS HONORÉ CADRE ET ÉCRÉANAGE VALENTIN MONGE SCOPTE MAGALI FRATER CRÉATION MAQUILLAGE EFFETS SPÉCIAUX ET TRANSPARENTS PIERRE OLIVIER PERSIN SON PIERRE MERTENS
MONTAGE JEAN-PAUL HURIER SUPERVISION MUSICALE FLUË LUIGIERNI DIRECTEUR DE PRODUCTION GUINAL RIOLI PRODUCTEURS ASSOCIÉS PROD LAB SONIA FILMS ET SCOPE PICTURES PRODUCTEURS VIVIAN ASLANIAN
ROMAIN LE GRAND MARCO PACHIONI UNE COPRODUCTION MARVELOUS PRODUCTIONS FRANCE 2 CINÉMA FRANCE 3 CINÉMA EN ASSOCIATION AVEC SCOPE PICTURES RÉALISATEUR SOUTIENU TAX SHELTER
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL BELGE VIA SCOPE INVEST AVEC LA PARTICIPATION DE CANAL+ CINÉ+ ET FRANCE TÉLÉVISIONS EN ASSOCIATION AVEC INDEFILMS 8 COFIMAGE 31 ET PALATINE ÉTOILE 17
AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE VENTES INTERNATIONALES OTHER ANGLE PICTURES EN ASSOCIATION AVEC CNB PRODUCTIONS SALLES FRANCE WARNER BROS PICTURES

SÉANCES

MERCREDI 12 OCTOBRE À 14H30, 17H30 ET 20H30, JEUDI 13 OCTOBRE À 17H, DIMANCHE 16 OCTOBRE À 14H30 ET 17H30, MARDI 18 OCTOBRE À 18H ET 20H30, MERCREDI 19 OCTOBRE À 17H30 ET 20H30, DIMANCHE 23 OCTOBRE À 14H30 ET 17H30, MARDI 25 OCTOBRE À 18H ET 20H30.